



SNUDI FO 15

8 Place de la Paix 15000 Aurillac -
tel : 04 71 48 41 19

Mail : snudifocantal@gmail.com

Benoit Jacquart (secrétaire) : 06 28 21 66 74

Sandrine Genti (trésorière) : 06 10 71 06 24

Nom – Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____

Ecole : _____

Adresse personnelle : _____

Tél. personnel : _____

Mail personnel : _____

déclare adhérer au SNUDI FO du Cantal pour l'année civile 2020.

Date : ----/----/----

Signature :

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat SNUDI FO 15. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : snudifocantal@gmail.com. »

CORPS / GRADE : Instituteur PE Classe normale PE Hors Classe PE Classe Exceptionnelle

FONCTION : Adjoint Directeur TR Psychologue Scolaire Spécialisé (SEGPA, ULIS...)

ECHELON : depuis le ____ / ____ / ____

QUOTITE : 100 % 80 % 75 % 50 % Autre :

FSE **CONTRACTUEL** **AESH** **Disponibilité/Congé parental** **Retraité**

Par le paiement de la cotisation, vous adhérez à un syndicat national (**SNUDI FO**) et à une fédération nationale qui regroupe tous les personnels de l'enseignement (**FNEC FP-FO**).

Vous adhérez aussi à une Union Départementale FO (**UD FO-15**) qui regroupe tous les salariés du département, à une confédération, la **CGT-FO** et à une association de consommateurs, l'**AFOC**.

Le reçu fiscal ouvrant droit à une réduction ou crédit d'impôt de 66 % sera envoyé avant la déclaration d'impôts sur le revenu (printemps 2021)

ATTENTION ! Le SNUDI-FO 15 organise la collecte des cotisations à l'année civile.

TARIFS 2020

PROFESSEURS DES ECOLES Instituteurs										
Echelon:	1 et 2	3	4	5	6	7	8	9	10 et 11	
Hors classe										5 et 6
Cotisation annuelle(*) 1 carte + 12 timbres mensuels	130	135	140	145	150	155	160	165	170	180
ADHESION Découverte Première syndicalisation 1 carte + 2 timbres mensuels	45							50		60

(*)Une **assurance juridique « vie professionnelle »** MACIF est désormais incluse dans votre cotisation annuelle

Les collègues travaillant à temps partiel (50 %, 75 %, 80 % ...) s'acquittent d'une cotisation au prorata de leur temps de service.

Etudiants FSE	45 €
AVS - EVS - AESH	35 €
Retraités	90€

Paiement en chèque(s) établi(s) à l'ordre du SNUDI FO 15
(indiquer au dos des chèques les mois souhaités pour l'encaissement)